

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le mercredi 1^{er} juin 2022, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents :Mme Kim Bernatchez Mme Suzanne Guilbault
 M. Philippe St-Jacques M. François Beaumont
 Mme Michelle Payette M. Nyx Pilon

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2022-RAG-6513

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec les ajouts suivants :

- 6.1 Soumission pour les pancartes à l'entrée de la municipalité
- 6.2 Don d'un chariot appartenant au père de Gabriel Pilon
- 6.3 Usine
- 6.4 Ponceau rue Branchaud
- 6.5 Internet
- 6.6 Terrain ancien dépotoir

Adoptée.

2022-RAG-6514

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2022

La conseillère Suzanne Guilbault propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 mai 2022 tel que présenté.

Adoptée.

2022-RAG-6515

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 36 409.23 \$ et la liste des comptes payés au montant de 45 003.33 \$ telle que présentée.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 30 mai 2022 au montant de 17 434.32 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 30 mai 2022

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 287 373.48 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 3 551.73 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Conciliation bancaire

Comme la séance se déroule le 1^{er} du mois, la directrice générale n'a pas eu le temps de préparer les rapports de fin de mois. Ceux-ci seront présentés à la prochaine séance régulière.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

État de revenus et dépenses

Comme la séance se déroule le 1^{er} du mois, la directrice générale n'a pas eu le temps de préparer les rapports de fin de mois. Ceux-ci seront présentés à la prochaine séance régulière.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

Présentation du rapport des permis émis pour mai 2022.

2022-RAG-6516

AUTORISATION À LA MAIRESSE DE CÉLÉBRER DES MARIAGES OU DES UNIONS CIVILES

CONSDÉRANT QUE la mairesse Julie Jolivette a déjà reçu une demande de célébration pour un mariage ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est tout à fait en accord à ce que la mairesse Julie Jolivette célèbre des mariages ou des unions civiles pour la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu d'autoriser la mairesse Julie Jolivette à célébrer des mariages ou des unions civiles pour le compte de la municipalité de Bois-Franc et cela, jusqu'à la fin de son mandat.

Adoptée.

2022-RAG-6517

SOUMISSION POUR LES ORDINATEURS ET LE PROJECTEUR

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé des soumissions à trois fournisseurs pour 4 ordinateurs et 1 projecteur;

CONSDÉRANT QUE nous avons demandé conseil à un professionnel pour faire notre choix selon la qualité, la performance et le prix;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu d'accepter la soumission de Solutions Informatique DL pour un total de 6 387.55 \$ plus taxes applicables

incluant aussi des souris pour les ordinateurs et un étui pour le projecteur.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2022-RAG-6518

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES POUR 2022

CONSIDÉRANT QUE nos assurances viennent à échéance le 2 juillet 2022;

CONSIDÉRANT le renouvellement présenté par FQM Assurances;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Nyx Pilon propose et il est unanimement résolu de renouveler les assurances de la municipalité avec FQM Assurances au coût de 18 317 \$ taxes en sus.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Vacances estivales de la directrice générale

La directrice générale mentionne au conseil qu'elle prendra des vacances du 23 au 27 mai, du 13 au 17 juin et du 18 au 29 juillet inclusivement. Le conseil approuve les dates proposées.

2022-RAG-6519

INTERNET HAUTE VITESSE POUR LE BUREAU

CONSIDÉRANT QUE la connexion internet au bureau est de plus en plus lente et a de plus en plus de manque;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale perd beaucoup de temps, car plusieurs fois par jour, la connexion est ralentie et les entrées de données sont très lentes à enregistrer;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Suzanne Guilbault propose et il est unanimement résolu de faire le branchement d'internet Fibre avec Bell pour un coût de 94.95 \$ par mois pour la haute vitesse illimité avec un frais d'installation unique de 30 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2022-RAG-6520

SOUSSION POUR LE BARDEAU D'ASPHALTE DE LA SALLE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE le bardeau d'asphalte doit être refait sur le toit de la salle municipale;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux font partis de la subvention PRABAM;

CONSIDÉRANT QUE Les Toitures JLP Bélanger Inc. ont été les seuls à venir vérifier le travail et faire une soumission

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'accepter la soumission des Toitures JLP Bélanger Inc. pour un total de 17 900 \$ plus taxes applicables.

Adoptée.

2022-RAG-6521

AJUSTEMENT DU TAUX REMBOURSABLE PAR KILOMÈTRE PARCOURU

CONSIDÉRANT QUE la forte augmentation de l'essence;

CONSIDÉRANT QUE le taux actuel ne couvre plus les dépenses liées aux déplacements incluant l'usure de la voiture;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu que le nouveau taux remboursable par kilomètre parcouru sera de 0.60 \$/km.

Adoptée.

2022-RAG-6522

SOUSSION POUR LES ENSEIGNES AUX ENTRÉES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE nos enseignes d'entrée de village sont complètement pourries et que celles-ci se défont complètement au toucher;

CONSIDÉRANT QU'elles ne sont pas du tout récupérables et qu'il faut refaire celles-ci complètement sauf pour les lettres qui sont récupérables;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'accepter la soumission d'Ébénisterie D'Auteuil 3 200 \$ chacune plus taxes applicables.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou

extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Don d'un chariot appartenant au père de Gabriel Pilon

La mairesse mentionne qu'elle a été contactée afin de savoir si la municipalité voudrait avoir un chariot ayant appartenu au père de Gabriel Pilon. Nous ne savons pas encore exactement où nous l'installerons, mais nous allons le prendre et nous verrons par la suite où il serait le mieux exposé.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Usine

La mairesse fait un suivi avec les conseillers sur les développements pour la nouvelle usine. Presque tout est terminé et nous pouvons confirmer presque à 100 % que celle-ci s'installera ici sous peu.

2022-RAG-6523

PONCEAUX SUR LA RUE BRANCHAUD

CONSIDÉRANT QUE nous allons faire du reprofilage de fossés sur la rue Branchaud;

CONSIDÉRANT QUE suite à ce reprofilage, certains ponceaux seront trop élevés et doivent être déplacé ou changé selon le cas;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu que la municipalité défraiera les coûts pour les ponceaux qui devront être changé.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Internet

La conseillère Michelle Payette mentionne que celle-ci a eu information que les citoyens habitant à l'entrée sud de la municipalité n'auront pas accès à la fibre, mais plutôt à internet avec LTE d'Xplornet. Au départ, tous les citoyens de Bois-Franc devaient avoir accès à la fibre donc, la mairesse va contacter la personne responsable de ce dossier pour avoir plus d'informations et nous reviendra à ce sujet.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Terrain ancien dépotoir

Le conseiller Philippe St-Jacques mentionne que lors d'une visite de terrain avec la directrice générale pour des travaux dans les chemins, ceux-ci ont constaté que des citoyens utilisaient le terrain pour faire leur bois de poêle. Comme le terrain a déjà été prêté pour ce genre de travaux, nous ne l'interdisons pas complètement, mais il

est important que les utilisateurs fassent la demande à la municipalité avant et ils doivent par la suite remettre le terrain dans le même état qu'il était.

2022-RAG-6524

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La conseillère Suzanne Guilbault propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale